



Préavis N° 2021_001
Relatif à la gestion et aux comptes 2020



LE COMITE DE DIRECTION

AU

CONSEIL INTERCOMMUNAL

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. Objet du préavis

Conformément aux dispositions légales, à l'article 15 lettre d) des statuts et à l'article 83 du Règlement de votre Conseil, nous vous transmettons le rapport de gestion et les comptes pour l'exercice 2020 en vue de leur adoption.

2. Rapport sur la gestion 2020

2.1. Conseil intercommunal

Le bureau de votre Conseil est formé de :

- ✓ M. Pierre-Alain Favrod (Noville) Président ;
- ✓ Mme F. de Gouveia (Villeneuve), scrutateur ;
- ✓ M. Lionel Turrian (Villeneuve), scrutateur ;
- ✓ M. Christophe Carrel (Noville), scrutateur suppléant.

La Commission de gestion est constituée de :

- ✓ Mme Marie-Claude Pellet, (Villeneuve) Présidente ;
- ✓ M. Jean-Marc Chavannes, (Roche), membre ;
- ✓ M. Fabio Lecci, (Rennaz), membre ;
- ✓ M. Didier Liechti, (Chessel), membre ;
- ✓ Mme Fabienne Gutknecht, (Noville), membre.

La Commission des Finances est constituée de :

- ✓ M. Julien Oppliger (Villeneuve), Président ;
- ✓ M. Gérald Dumusc (Rennaz), membre ;
- ✓ M. Joseph Baeli (Chessel), membre ;
- ✓ M. Claude-Alain Stettler (Noville), membre ;
- ✓ M. Laurent Brönnimann (Noville), membre.

- ✓ Mme Dominique Dorthe-Jaunin (Villeneuve), secrétaire du Conseil Intercommunal.

2.2. Comité de direction

Le Comité de direction a fonctionné dans la composition suivante :

- ✓ M. Ferdinand BARMETTLER (Noville), Président,
- ✓ M. Michel OGUEY (Villeneuve), vice-président,
- ✓ M. Pierre Henri LEGERET (Rennaz), membre
- ✓ M. Jacques BORGEAUD (Chessel), membre
- ✓ M. Rémy ROULET (Roche), membre

- ✓ Mme Nathalie Dupertuis, secrétaire du CODIR

Durant l'année 2020, le comité a tenu 8 séances ordinaires ainsi que plusieurs séances extraordinaires au cours desquels les points suivants ont été traités :

1. Suivi de l'évolution avec le SIGE du dossier d'une future STEP
2. Suivi des travaux pour la chambre de Pré Garni
3. Suivi des travaux du Canal du Haut Lac et de ses incidences sur le tracé des conduites d'Eaux usées
4. Mise en service du nouveau serveur informatique à Villeneuve pour les données sur les eaux

Bilan de législature 2016-2021 :

En plus de l'exploitation et de la maintenance de ses installations, EPUDEHL a réalisé un certain nombre d'investissements qui sont les suivants :

Pour les eaux usées :

- ✓ Modification des STREF de Noville et de Chessel
Préavis N° 2017/02 de Fr. 105'000.00 avec un décompte final de Fr. 105'568.00
- ✓ Réfection de la STAR de Pré Garni par le préavis N° 2019/02 de Fr. 150'000.00 avec un décompte final de Fr. 149'835.00

Pour l'eau potable :

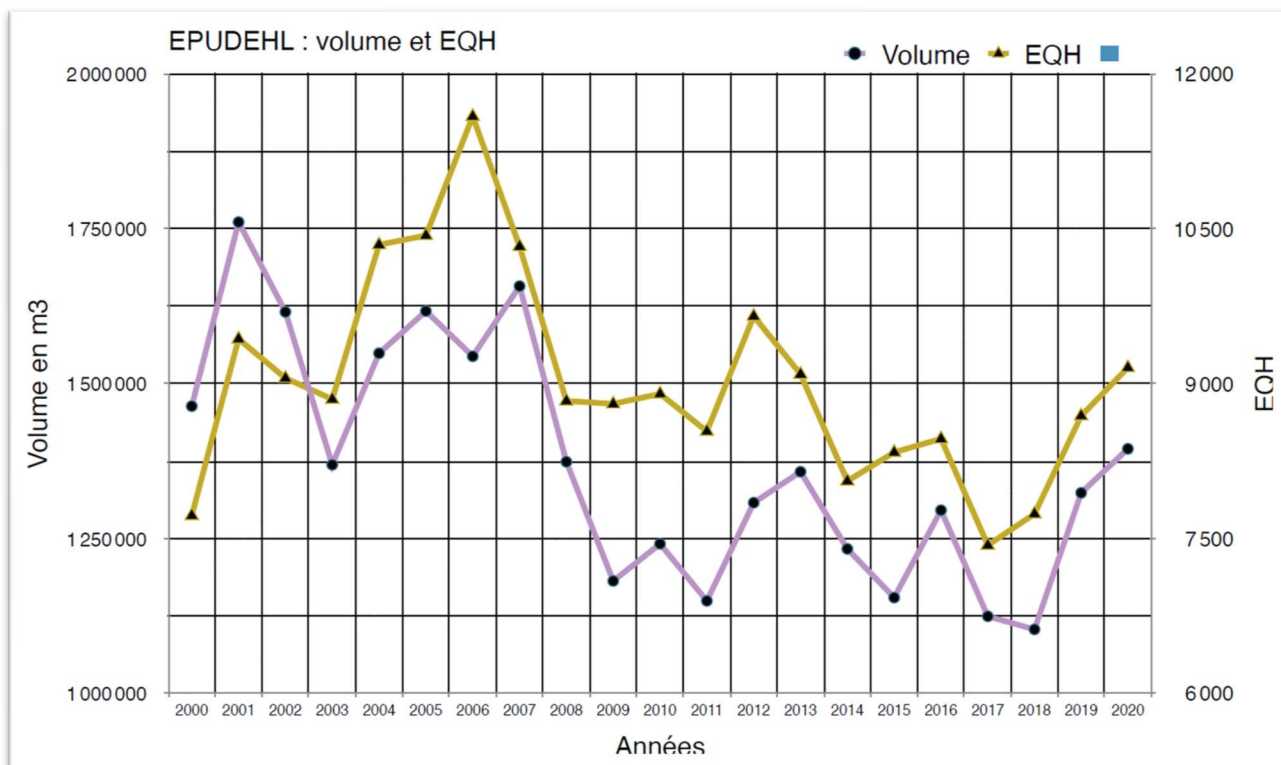
- ✓ Remplacement de la conduite de distribution d'eau potable entre Roche et la chambre des Paquays par le préavis N° 217/03 de Fr. 580'000.00 avec un décompte final de fr. 345'148.00.

Les membres du Comité remercient les conseillers intercommunaux pour leur soutien et leur confiance tout au long de cette législature. Ils expriment également leur gratitude envers Monsieur Crausaz, Boursier, pour le travail fourni.

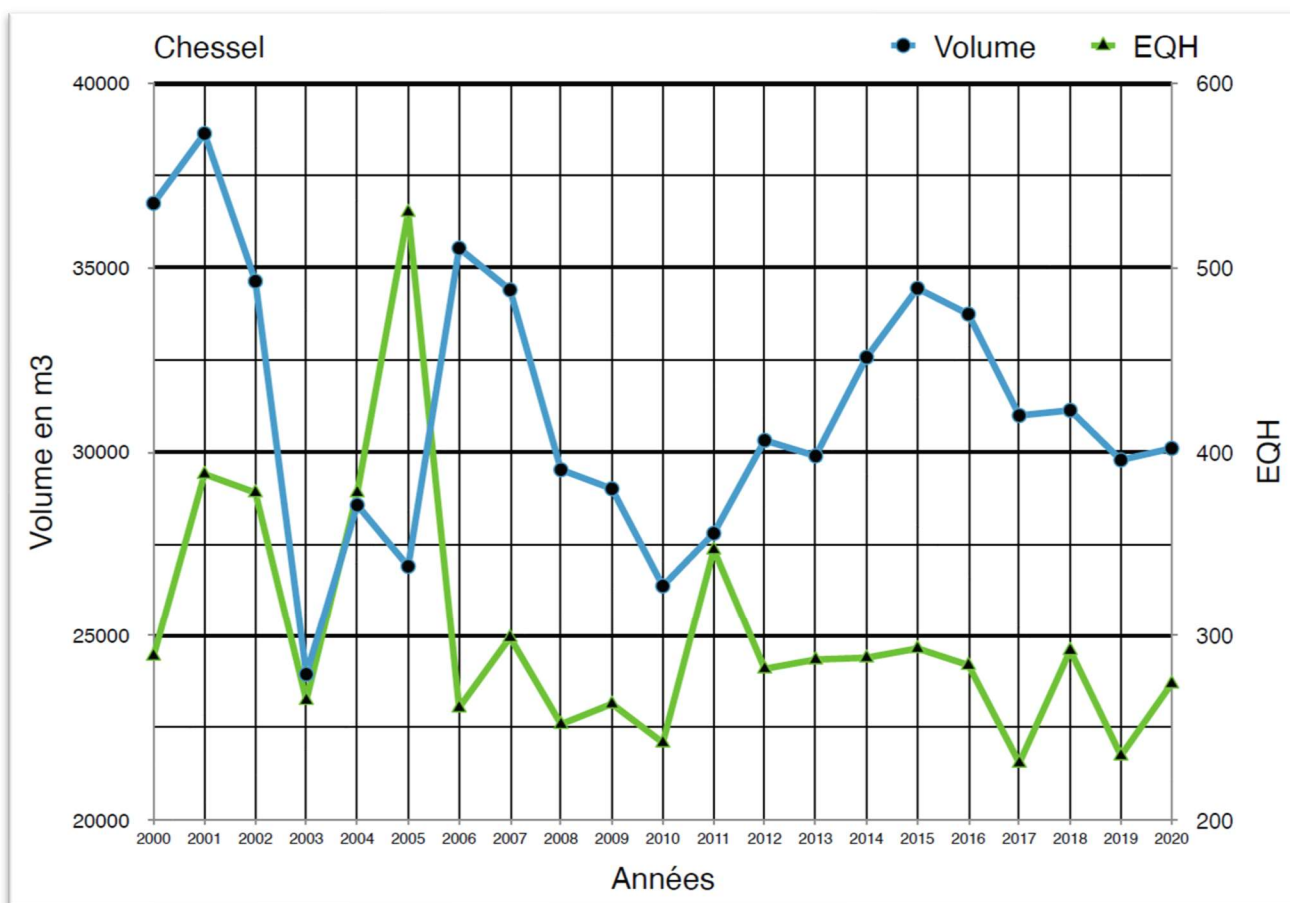
Sans l'excellente collaboration avec tous les intervenants, le CODIR n'aurait pas eu tant de facilité à l'exécution des tâches nécessaires au bon fonctionnement de notre association.

2.3. Statistique de consommation des eaux usées :

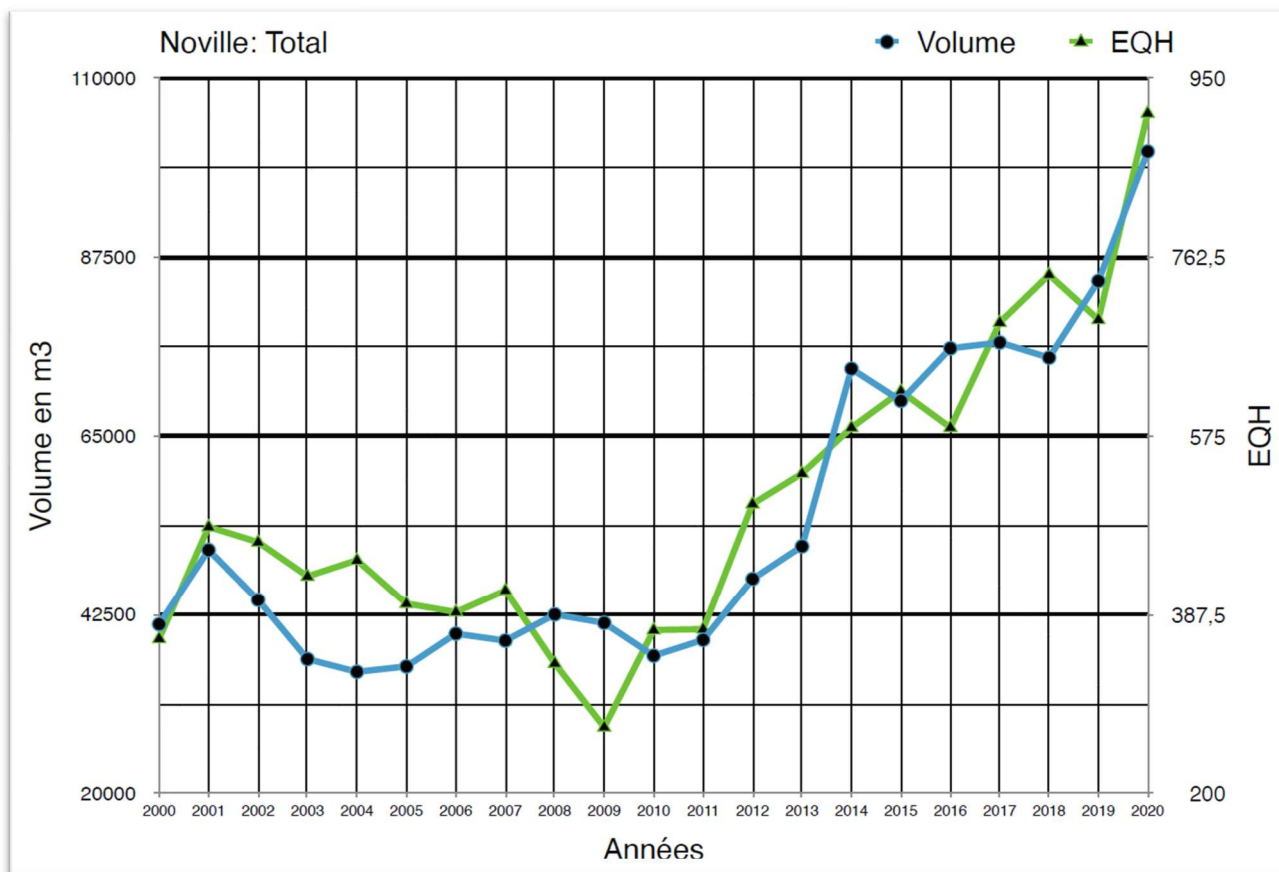
Pour EPUDEHL :



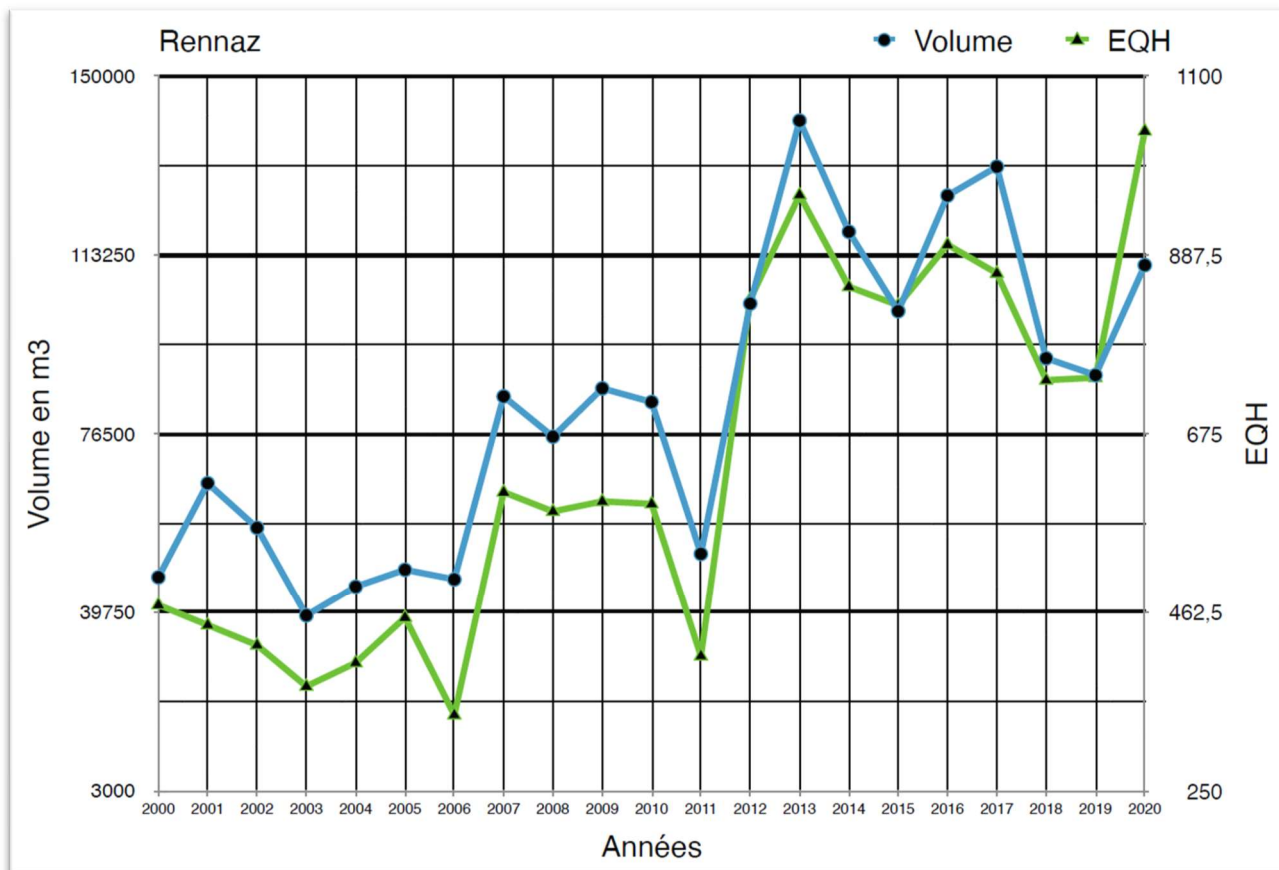
Pour la commune de Chessel :



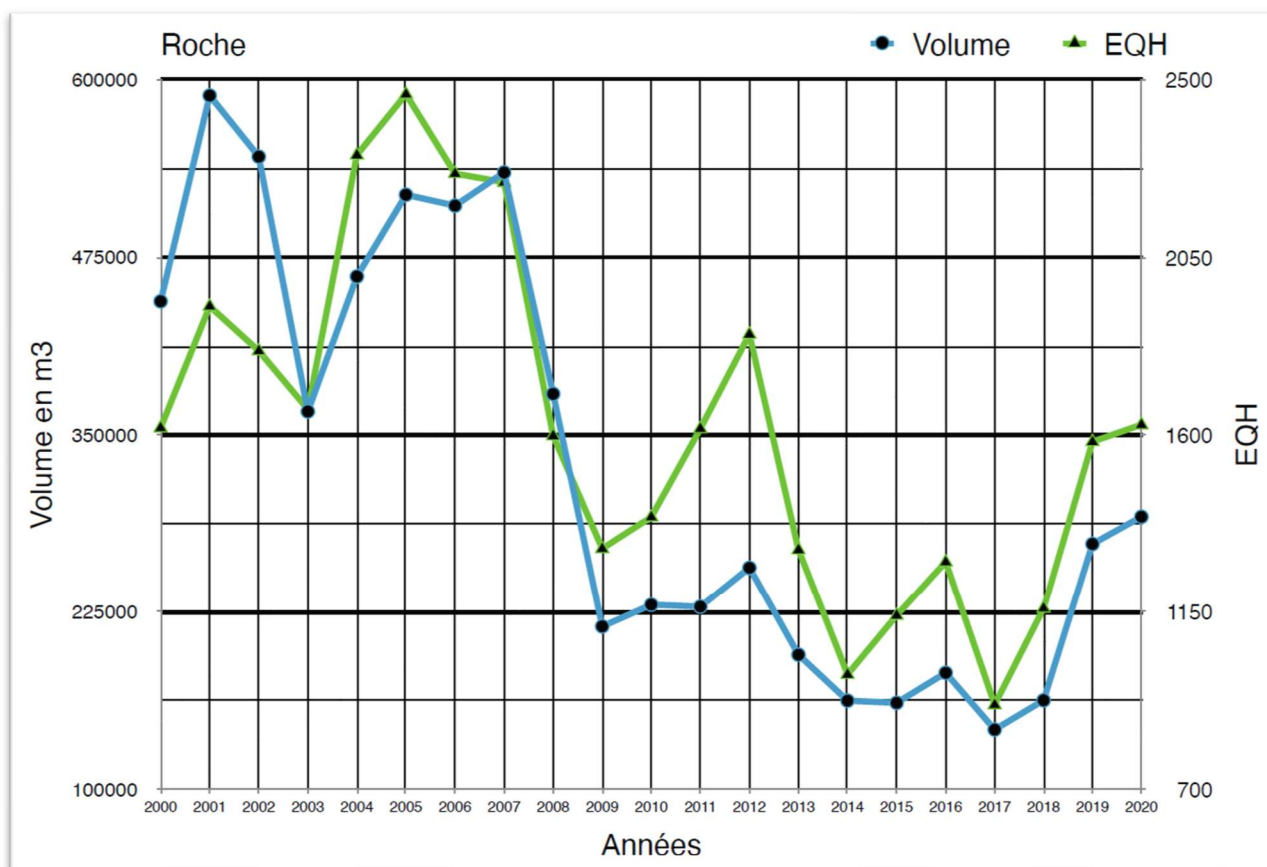
Pour la commune de Noville :



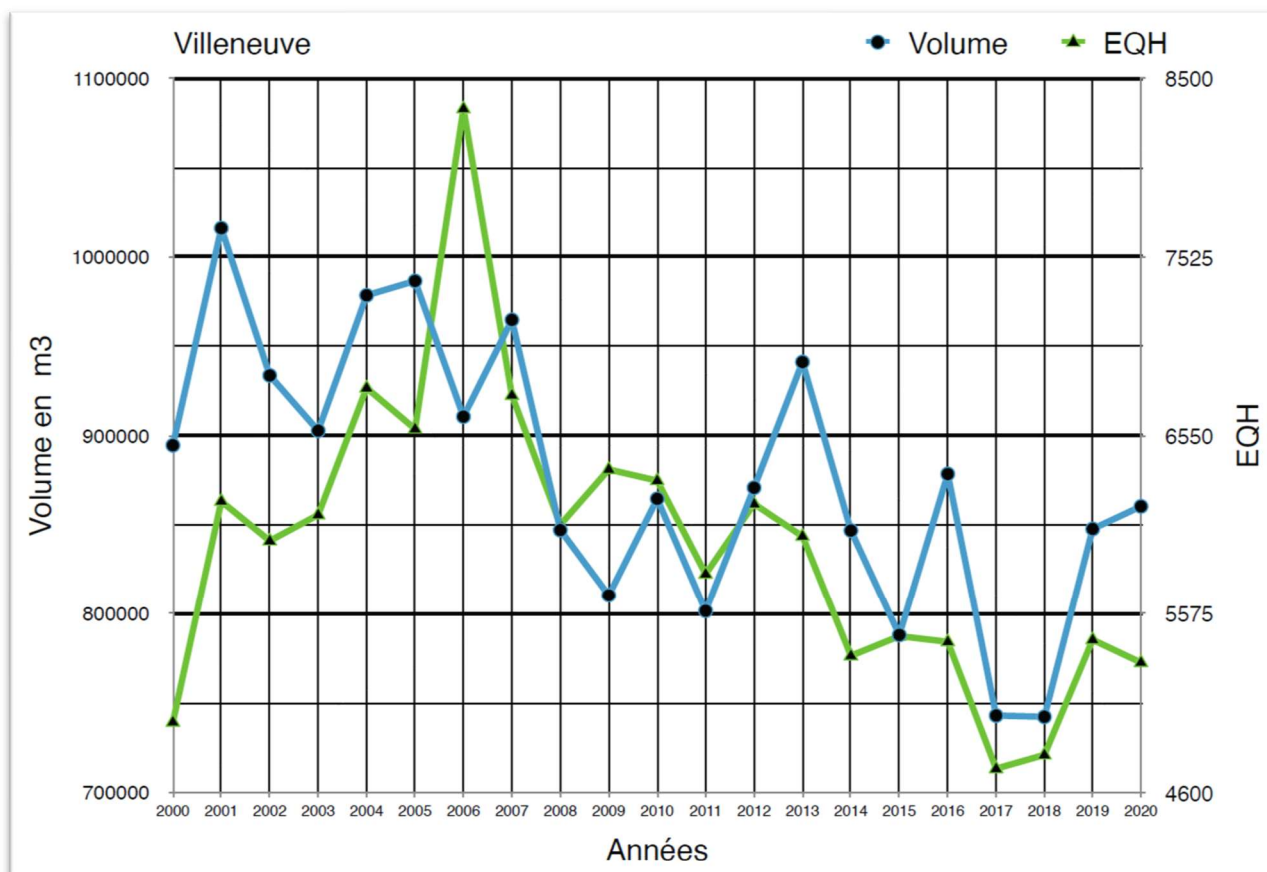
Pour la commune de Rennaz :



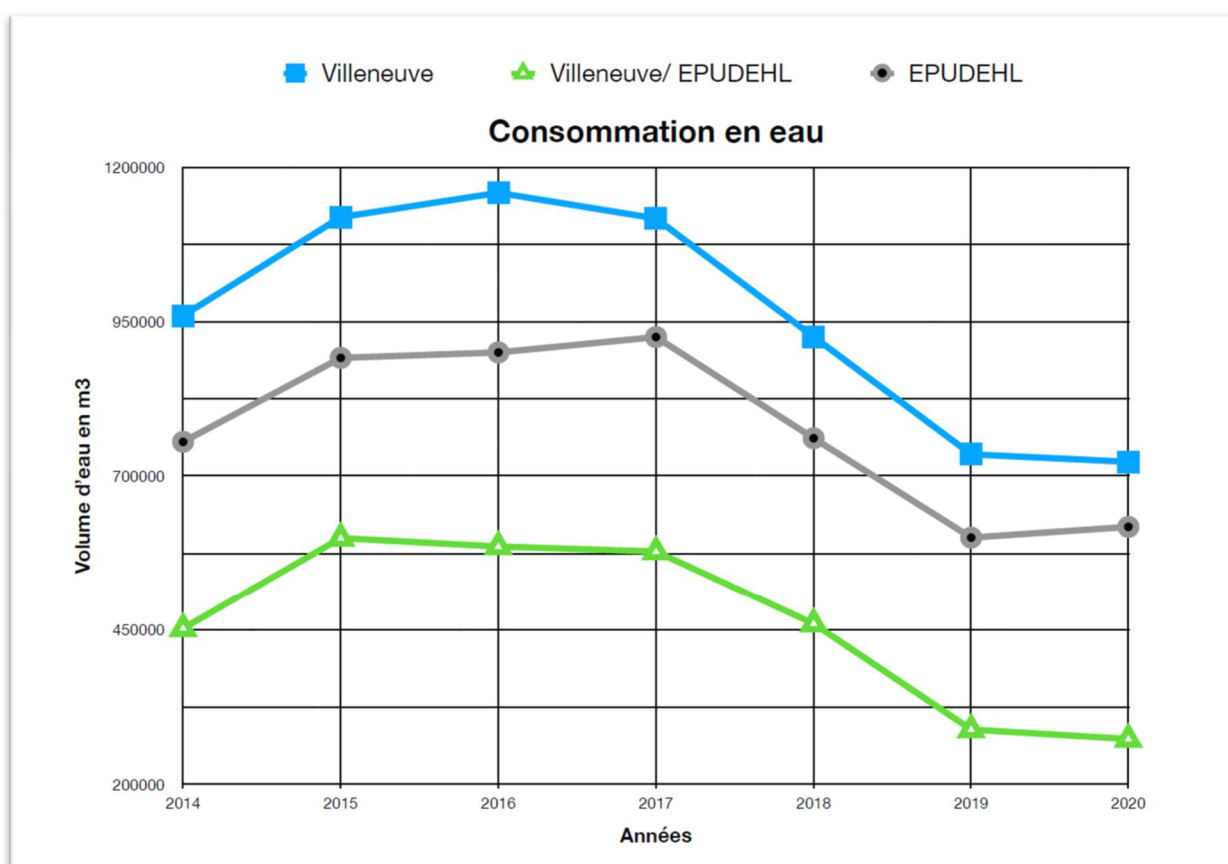
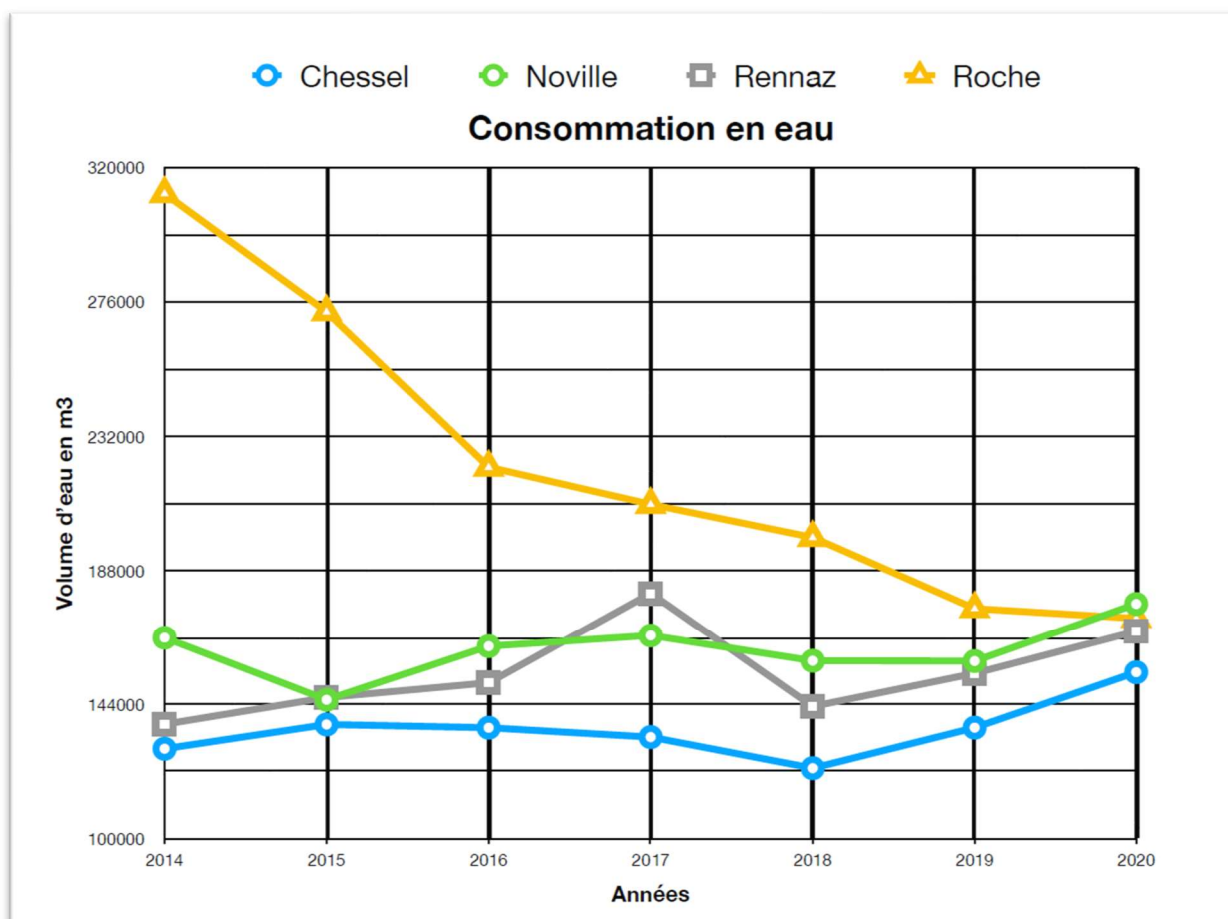
Pour la commune de Roche :



Pour la commune de Villeneuve :



2.4. Statistique de consommation de l'eau potable :



3. COMPTES 2020

Les comptes 2020 vous sont remis en annexe au présent préavis.

3.1 Compte d'exploitation

En préambule, le tableau ci-après compare les charges brutes des trois dicastères par rapport aux comptes de l'exercice précédent.

	Comptes 2020	Comptes 2019	Différences	
			Fr.	%
1 Administration	53'124.89	61'971.15	-8'846.26	-14.27%
4 Egouts-Epuration	1'131'156.43	1'007'927.36	+123'229.07	+12.23%
8 Service des eaux	790'333.90	783'195.80	+7'138.10	+0.91%
	1'974'615.22	1'853'094.31	+121'520.91	+6.56%

Ce premier tableau permet de constater :

- ✓ **Centre 1 :** inférieur de Fr. 8'846.26 (- 14.27%) par rapport aux comptes 2019
- ✓ **Centre 4 :** supérieur de Fr. 123'229.07 (+12.23%)
- ✓ **Centre 8 :** supérieur de Fr. 7'138.10 (+0.91%)

Si ces résultats sont satisfaisants pour les centres 1 et 8 (faible variation par rapport à 2019), le résultat du centre 4 est grevé de l'amortissement en une fois du préavis N° 02/19 – Réfection chambre Pré-Garni de Fr. 139'123.10 et du prélèvement équivalent au fonds de réserve 9280.460 « égouts-épurations ».

Sans cet élément exceptionnel, la rubrique 4 aurait été inférieure de Fr. 15 894.03 (-1.58%) à 2019, soit également un résultat satisfaisant.

Centre 1 – Administration

100 - Autorités

Inférieur au budget et égal aux comptes 2019, aucun élément particulier n'est à signaler.

110.3185 – Honoraires

Ce compte enregistre en 2020 les honoraires de fiduciaire pour la révision des comptes et la note d'honoraires « Duchoud-Haymoz-Bühlmann SA » pour l'établissement de plans liés au tube de réserve sis dans le « SAF Fourches ».

110.4390 – Recette diverses

Un inspecteur de la TVA a révisé les comptes 2015-2019 (20 décomptes trimestriels) de notre Association. Le résultat final a fait apparaître un solde en notre faveur de Fr. 3'739.99 (TVA non récupérée sur une facture).

110.4909 – Imputations internes

Proportionnel aux dépenses nettes effectives 2020, réparti dans les sections 460 et 810.

Centre 4 – Egouts-Epuration

460.3123 Electricité

460.3123.05 Electricité STAP Communes

Pour cause de COVID, la société Romande Energie n'a pas effectué le relevé des compteurs en 2020. Les chiffres du poste « Electricité » ne correspondent pas aux consommations effectives mais uniquement aux factures d'acomptes.

La statistique de consommation électrique des dernières années est la suivante :

Année	Fr.	kWh
2017	246'909.00	47'697
2018	232'112.00	44'697
2019	211'500.00	39'773

460.3154 Entretien et main d'œuvre :

Ce poste prévoyait un montant budgétaire de Fr. 7'000.00 pour des travaux à Crebelley qui ne se sont pas avérés nécessaires. De plus, notons que l'année 2020 a bénéficié d'un taux de pannes très faible et peu de matériel a été remplacé.

460.3144 Curage des collecteurs

Pas de curage sur cet exercice (en principe tous les 18 mois).

460.3154.11 Main d'œuvre/assainissement

Ce poste prévoyait la somme de Fr. 15'000.00 sur le montant de Fr. 30'400.00 pour une étude de l'agrandissement de la fosse à la STAP des Saviez. Cette étude est reportée dans l'attente de connaître l'affectation du PPA en cours dans ce secteur.

460.3154 Entretien du matériel d'exploitation

460.3154.05 Entretien STAP Communes

460.3154.12 Main d'œuvre/maintenance

460.3154.13 Main d'œuvre/qualité-sécurité

Ces 4 postes + 460.3154.11, de la compétence du SIGE, sont inférieurs aux projections de juin 2019 pour l'établissement du budget 2020.

460.3154.20 Taxe d'épuration conventionnelle

9 156 EQH sur l'exercice à Fr. 68.27

(2019 : 8 689 EQH à Fr. 68.77).

460.3154.21 Taxe d'épuration saviez 3

40 160 m³ à Fr. 1.41 (2019 : 45 371 m³ à Fr. 1.41)

Refacturé à la Commune de Montreux, boursière de l'assainissement, augmenté d'une taxe de transfert de Fr. 0.25 le m³.

460.3321.02 P 02/19 – Réf. Chambre « Pré Garni » - amortissement extraordinaire

460.4804 Prélèvement fonds réserve

Travaux amortis en une fois, selon les conclusions du préavis, et financé par un prélèvement équivalent au fonds de réserve.

460.4342.xx Taxe fédérale épuration

Soit pour les cinq Communes, prélèvement d'une taxe de Fr. 9.00 par habitant raccordé au titre de la lutte contre les micropolluants.

460.4342.90 Remboursements des Communes

Soit les comptes 460.3123.05 « Electricité STAP Communes » et 460.3154.05 « Entretien STAP Communes », selon convention.

Suite du Centre N°4 :

460.4342 Contribution des Commune

Répartition de l'excédent de charges proportionnellement aux EQH enregistrés, soit :

	COMPTES 2020		BUDGET 2020		COMPTES 2019	
	EQH 2020	Fr.	Est. EQH 2020	Fr.	EQH 2019	Fr.
Chessel	274	24'282.00	302	31'355.00	235	21'911.00
Noville	913	80'912.00	769	79'841.00	697	64'988.00
Rennaz	1035	91'724.00	764	79'322.00	742	69'184.00
Roche	1626	144'100.00	1198	124'382.00	1583	147'599.00
Villeneuve	5308	470'413.38	4967	515'700.00	5432	506'482.38
TOTAL	9156	811'431.48	8000	830'600.00	8689	810'164.38

Centre 8 – Service des eaux

810.3121.10 Achat d'eau à Chessel

372'406 m³ à Fr. 0.35 (en 2019 : 375'939 m³).

810.3121.40 Achat d'eau à Roche

252'687 m³ à Fr. 0.35 (en 2019 : 239'050 m³)

810.3121.60 SIGE - prise de secours

Soit uniquement l'abonnement Fr. 7'200.00.

810.3144 Entretien du réseau

810.3144.01 Exploitation du réseau

Les frais de fonctionnement sont inférieurs au budget.

810.3162 Achat stockage

Selon compte d'exploitation prévisionnel de notre consultant.

810.3164 Achat garantie débit

Selon compte d'exploitation prévisionnel de notre consultant.

810.9813 Attribution au fonds de réserve

Soit un excédent de revenus sur l'exercice.

810.435x.xx Ventes diverses

Selon le compte d'exploitation prévisionnel de notre consultant et les m³ vendus à Fr. 0.58.

BILAN

Total du bilan au 31.12.2020 : Fr. 3'359'424.11

ACTIF

9102.11 Banque Raiffeisen de la Riviera

Il s'agit du compte utilisé pour les mouvements ordinaires de la trésorerie (paiements et encaissement).

9102.12 Banque Cantonale Vaudoise

Il s'agit du compte utilisé pour le débit des intérêts et amortissement du crédit bancaire (voir c. 9221.12 – BCV-emprunt P05/12)

9111.10 Débiteurs de l'association

Soit les cinq communes partenaires plus Montreux, commune boursière de Saviez 3.

9115 Impôt anticipé

Soit le 35% du dividende lié à la part sociale Banque Raiffeisen (voir c. 9120-Titres).

9144 ss Investissements

Selon préavis votés par le Conseil intercommunal.

PASSIF

9200.10 Fournisseurs

Essentiellement les factures du SIGE due au 31 décembre 2020, reçues en janvier 2021.

9280 Fonds réserve

Soit réserves comptables au 31.12.2020.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL D'EPUDEHL

VU le préavis N°2021_001 relatif à la gestion et aux comptes 2020

OUI le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet,

DECIDE

- 1. d'approuver les comptes 2020 ;**
- 2. de donner décharge au Comité de direction pour les comptes 2020.**

AU NOM DU COMITE DE DIRECTION
Le Président **La Secrétaire**

Ferdinand BARMETTLER **Nathalie DUPERTUIS**

Annexe : comptes 2020
Délégués : le Comité de direction
 M. Yvan CRAUSAZ, Boursier